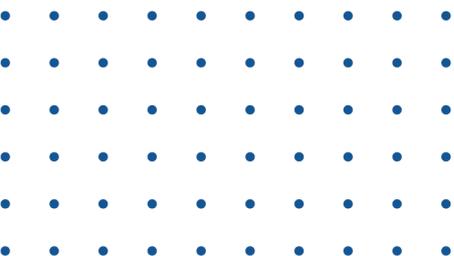




# 2024

## ENQUÊTE FLASH SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ATFPB



# Sommaire

Préambule	<b>03</b>
Synthèse de l'enquête	<b>04</b>
Bénéfice pour les habitants	<b>05</b>
Co-construction	<b>06</b>
L'implication des habitants	<b>07</b>
Gouvernance	<b>08</b>
Animation	<b>09</b>
Conclusion	<b>10</b>
Contact	<b>11</b>

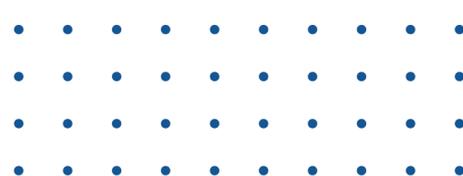


# Préambule

À l'occasion du renouvellement des conventions d'Abattement de la taxe foncière sur la propriété bâtie (ATFPB), l'IRDSU, réseau national des professionnels du Développement Social Urbain, a souhaité interroger les territoires sur leur appropriation de ce dispositif. C'est dans cette perspective qu'une enquête flash a été menée, donnant la parole à plus de 30 sites à travers le territoire national.

Cette démarche a permis de recueillir une diversité de témoignages, reflétant la pluralité des contextes locaux – des grandes métropoles aux plus petites communautés de communes. Si chaque site développe une mise en œuvre singulière de l'ATFPB, révélant une grande richesse d'approches, certaines tendances communes émergent et permettent de dégager des enseignements utiles à l'ensemble des acteurs concernés.

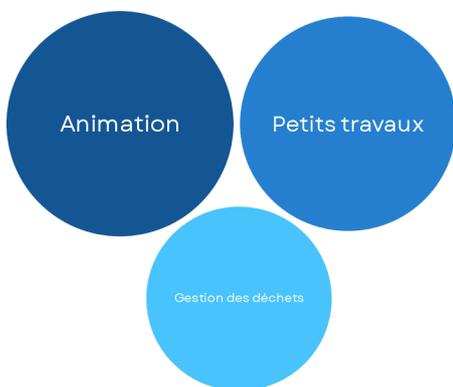
Ce document vise ainsi à restituer les principaux éléments issus de cette enquête, à la fois pour mieux comprendre les usages actuels de l'ATFPB et pour nourrir les réflexions à venir autour de son évolution et de ses potentialités.



# Synthèse de l'enquête

un bilan de la précédente convention  
n'a été réalisé que par **53,6%** des sites

Ce bilan est plutôt satisfaisant à 64,7%  
Un bilan spécifique des actions a été  
fait pour 60,7%. Ce bilan est à 76,5%  
plutôt satisfaisant d'un point de vue  
quantitatif et 87,5% plutôt satisfaisant  
qualitativement.



## Bilan/Évaluation

Les axes prédominants se  
concentrent de loin sur :  
**Animation et lien social à 75%**  
**Petits travaux 67,9%**  
**Gestion des déchets à 50%**

**▲ 85,7%**

L'axe animation est cofinancé par  
le volet social du contrat de ville.

**Pour 78,6% cet abattement finance le renforcement du personnel de proximité**

**Propreté pour 35,7%**

**Animateur DSU 35,7%**

**▲ 92,9%**

des sites financent  
du sur entretien

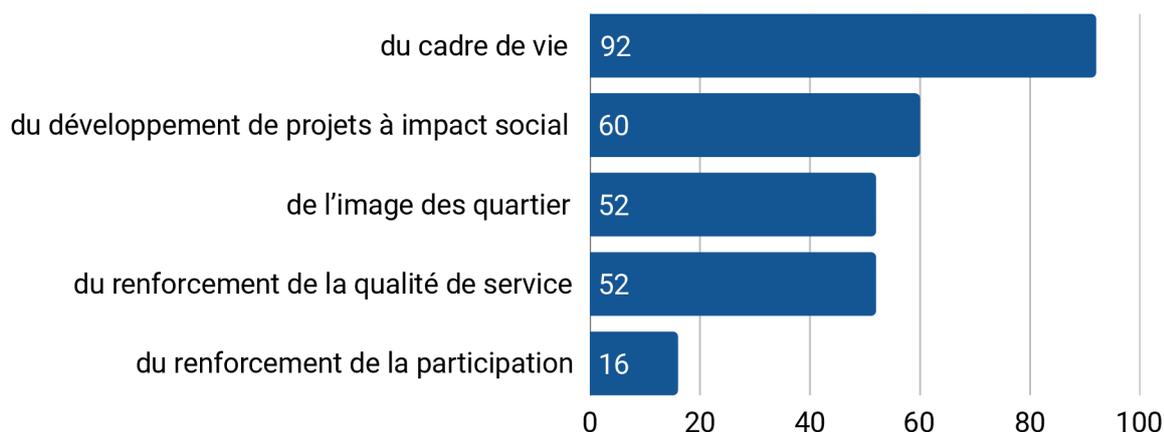
**▲ 71,4%**

les enjeux écologiques ne sont pas pris en compte.



# Bénéfice pour les habitants

**85,7% estiment que l'abattement apporte un bénéfice conséquent pour les habitants**



## Partenariat et co-construction

Il n'y a pas de complémentarité avec les politiques de droit commun pour la majorité, 53,6%. Par contre 77,8% assurent une complémentarité avec les dispositifs de la politique de la ville.

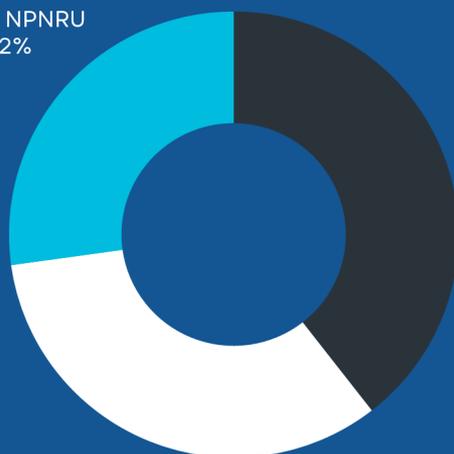
**70,4%**

en termes financiers avec le volet social du CDV

**29,6%**

en termes de mobilisation de moyens humains.

avec le NPNRU  
27.2%



avec le CDV  
39.5%

avec la GUSP  
33.3%

## Articulation avec les dispositifs politique de la ville

Articulation avec le CDV pour 89,5%  
Articulation avec la GUSP pour 75,6%  
Articulation avec le NPNRU 62,5%

**▲ 53,6%**

les collectivités complètent le financement des projets

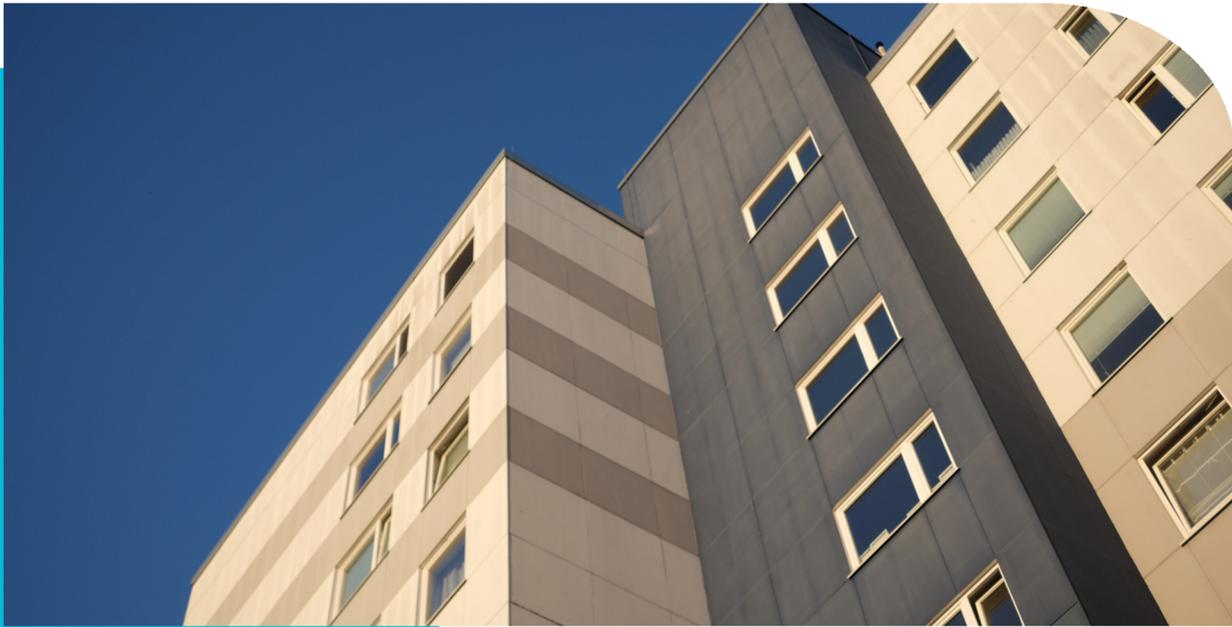


# Co-construction

## Diagnostic et programme

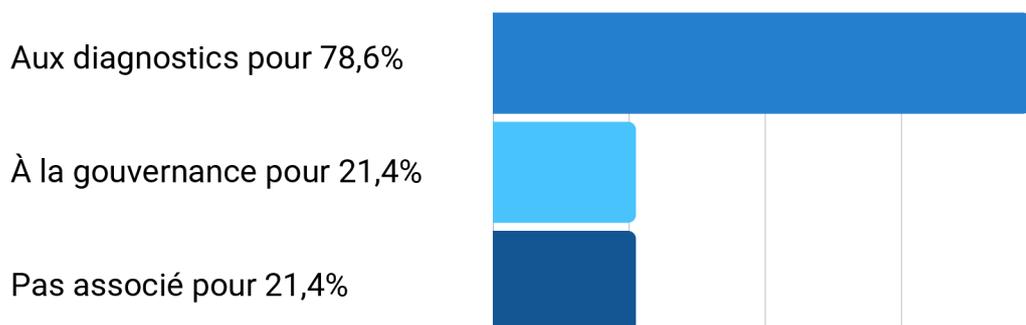
- La définition du programme d'actions a été collégiale pour 82,1%  
Le diagnostic a été partagé à 92,9%  
**Avec les institutions à 100%**  
**Avec les associations à 64%**

- Avec les habitants à 68%  
La plupart du temps sous forme de diagnostic en marchant à 82,1%  
**Par étude à 32%**  
**Par porte à porte à 14,3%**



# L'implication des habitants

Comment se traduit la participation des habitants ?



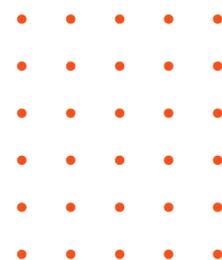
Les conseils citoyens sont-ils destinataires des bilans de la programmation comme prévu par la loi de finances.

**Non pour 53,6%**

**Oui pour 35,7%**

# Gouvernance

Formalisation du reporting des objectifs et actions :



▲ **Oui**  
**53,6%**

▼ **Non**  
**46,4%**

## Quels sont les signataires de la convention ?

Collectivité



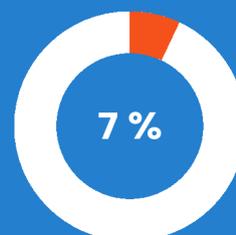
Etat



Bailleurs



Association



## Les comités

Un comité de pilotage est organisé dans 89,3%

**89,3%**

Un comité technique pour 75%, organisé plusieurs fois par an pour 58,3%

**75%**

Des comités de suivi seulement pour 46,4 d'entre eux, organisés plusieurs fois par an pour 69,2%

**69,2%**



# Animation

## Les moyens prévus pour l'animation du dispositif pour les nouvelles conventions ?

Moyens Humains



Financiers



Equipements

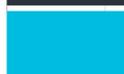


## Ingénierie dédiée au sein de la collectivité pour suivre

1 ou plusieurs agents pour 53,6%



Temps partiel pour 21,4%



Aucun pour 25%



Cette animation est assurée par le chargé de mission pour 50%

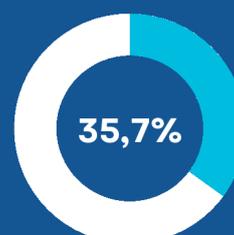
Le technicien du bailleur



Le chef de projet CDV



Agent de l'Etat (délégué du préfet ou autre)



# En conclusion

L'enquête menée sur la mise en œuvre de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (ATFPB) met en lumière un dispositif globalement apprécié et intégré dans les dynamiques de la politique de la ville. Lorsqu'il est évalué, le bilan de la précédente convention est majoritairement jugé positif, avec 87 % des répondants soulignant un bénéfice conséquent pour les habitants, notamment en matière de cadre de vie. L'ATFPB permet en effet de financer des actions concrètes, essentiellement autour de l'animation et des petits travaux, avec un recours massif mais non limité au sur-entretien (92 % des sites).

Autre point saillant : **le caractère partenarial de l'animation** du dispositif, qui en fait un levier reconnu au sein de l'écosystème local de la politique de la ville.

Cependant, plusieurs pistes d'amélioration se dessinent. Les enjeux écologiques sont encore très peu intégrés aux actions mises en œuvre, et l'articulation avec le droit commun reste limitée. Par ailleurs, la participation des habitants demeure marginale, souvent cantonnée à la phase de diagnostic, sans réelle place dans la gouvernance du dispositif.



Ces enseignements invitent à consolider les points forts du dispositif tout en le faisant évoluer vers une plus grande transversalité, une ouverture au droit commun, et une implication plus active des habitants. Autant d'axes à explorer pour renforcer l'impact et la pertinence de l'ATFPB dans les années à venir.



**IR  
DSU** Inter-Réseaux  
des professionnels  
du Développement  
Social Urbain

L'IRDSU est soutenu par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et plus de 180 collectivités abonnées.

**Email**

[administration@idsu.net](mailto:administration@idsu.net)

**Site internet**

[www.irdsu.net](http://www.irdsu.net)

**Contact**

Khalid IDA-ALI,  
*Délégué Général IRDSU*  
06 04 59 10 30

